

Communiqué de presse

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR INTERPELLENT LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

C'est à travers une Charte d'engagement soumise à chacune des dix têtes de listes, que les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont fait le choix d'interpeller les candidats aux élections régionales.

Créés pour protéger et mettre en valeur des espaces ruraux habités reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniale et paysagère, les Parcs naturels régionaux sont attentifs aux propositions qui impacteront leurs territoires.

Leurs missions reposent sur la valorisation de leurs patrimoines culturels et environnementaux, le développement économique, l'éducation, l'innovation.

Dans un contexte d'évolution institutionnelle, « nous sommes soucieux de préserver ce lien privilégié avec la Région que la Loi nous confère depuis toujours et il est donc important d'entendre ce que les candidats portent comme vision » précise Bernard Clap, Président du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Nous sommes également vigilants quant à l'attention portée à nos territoires et aux moyens consacrés à la mise en œuvre de leur Charte, à travers notamment le soutien à l'ingénierie que nos Parcs rassemblent ».

Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble les sept Parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales (en partie sur Rhône-Alpes), la Camargue, le Luberon, les Préalpes d'Azur, le Queyras et le Verdon, ainsi que les deux projets de Parc naturels régionaux sur la Sainte-Baume et le Mont-Ventoux. Ils représentent 30% du territoire régional et rassemblent 300 communes.

